

## Résumé du Plan de rétablissement pour les membres de la communauté universitaire

- **Responsabilisation personnelle : chaque personne doit prendre connaissance des consignes sanitaires et les appliquer. Consultez régulièrement les mises à jour du [Plan de rétablissement complet](#).**
- Si vous recevez des invités, il est de votre responsabilité de les informer des consignes applicables et de leur absence de symptômes.
- **Respecter les mesures de distanciation physique (2 m en général lorsque les personnes sont en position debout ou mobiles ou 1,5 m lorsqu'assis dans une situation de classe).**
- **Assurer un lavage des mains fréquent et rigoureux** (Lavage de mains obligatoire dès que possible à l'arrivée, régulièrement durant la journée et avant de quitter).
- **Le port du masque de procédure (ou temporairement du couvre-visage en l'absence de masque de procédure) est obligatoire pour entrer dans les bâtiments et circuler dans les halls, couloirs et autres aires de circulation publiques. Il peut être retiré lorsqu'arrivé à destination et assis.** (Voir l'article 3.2.12 du [Plan de rétablissement](#) pour plus de détails). **Le port du masque de procédure (ou temporairement du couvre-visage en l'absence de masque de procédure) est fortement recommandé obligatoire dans tous lieux publics, même extérieurs, lorsque la distanciation physique de deux mètres n'est pas possible. Si elle ne porte pas déjà un masque de procédure, toute personne membre de la communauté universitaire doit s'en procurer un dès que possible à son arrivée sur un des campus.**
- Privilégier l'utilisation des escaliers si possible. Le nombre de passagers des ascenseurs doit respecter la capacité affichée. Si tous les occupants portent un couvre-visage ou un masque de procédure, la capacité de l'ascenseur peut être doublée.
- Croiser une personne, sans contact ni interaction, ne présente qu'un très faible risque de contagion (ex. : dans les escaliers ou dans le corridor).
- Les aires de repas et les salles de pauses seront désinfectées après le dîner ainsi qu'au cours de la soirée par le sous-traitant en entretien sanitaire. Les occupants doivent tout de même désinfecter eux-mêmes, au fur et à mesure, les places qu'ils ont utilisées.
- Les occupants doivent nettoyer les surfaces fréquemment touchées (tables, comptoirs, poignées de portes, robinetterie, toilettes, téléphones, etc.) lorsque visiblement souillées ou bien entre chaque usager. **Cela s'applique aussi aux chaises de bureaux et au mobilier lorsque des invités sont reçus.**
- Dans les lieux publics, où les gens touchent les surfaces, le nettoyage est effectué au minimum 2 fois par jour par l'entretien sanitaire.
- **Toute personne qui présente :**
  - **UN des symptômes suivants : - de la fièvre, une apparition ou aggravation de toux; - une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans la perte du goût; - de l'essoufflement, de la douleur thoracique ou de la difficulté à respirer;**
  - **OU DEUX des symptômes généraux, comme : - des douleurs musculaires (généralisées et non liées à un effort physique); - des maux de tête inhabituels; - une fatigue intense; - une importante perte d'appétit; - un mal de gorge; - de la nausée, des vomissements ou de la diarrhée.****NE DOIT PAS se présenter sur les lieux ou DOIT QUITTER IMMÉDIATEMENT. Elle doit s'isoler et appeler le 1-877-644-4545, utiliser l'outil d'autoévaluation sur le site Web <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction> ou se rendre à un centre de dépistage désigné ou prendre rendez-vous à la clinique de dépistage du Campus principal.**
- Voir [l'annexe E du Plan de rétablissement](#) pour plus de détails sur les actions à prendre pour les personnes dont la vulnérabilité est accrue, les cas de diagnostics positifs à la COVID-19, les ordonnances d'isolement ou les retours de l'extérieur du Canada.

### Rappels :

**Hygiène des mains :** *Se laver les mains fréquemment. Le lavage à l'eau et au savon est préférable et doit être priorisé. Si ce n'est pas possible, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique est une solution de rechange.*

**Hygiène et étiquette respiratoires :** *Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue. Utiliser des mouchoirs ou son coude replié. Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle. Éviter de se toucher la bouche ou les yeux avec les mains. Se laver les mains dès que possible après avoir toussé ou éternué.*